

Communiqué de presse, le 8 avril 2020

L'après COVID : Pacte vert européen (*Green Deal*) et électrification des usages Pour Équilibre des Énergies, la seconde révolution électrique doit être la base de la renaissance économique de l'Europe

« La relance économique ne doit pas se faire sur la base des énergies fossiles. Pour la France et l'Europe, à côté d'autres énergies décarbonées, il s'agit d'accroître la part de l'électricité dans l'utilisation de l'énergie ». » Brice Lalonde, Président d'Equilibre des Energies

Comme après toutes les grandes crises des dernières décennies, la question de l'énergie doit être à la base de la renaissance économique et politique de l'Europe. Il importe que ce redémarrage se fasse sur des bases associant autonomie, sécurité, compétitivité et respect de la contrainte climatique.

La recherche de la décarbonation de la société ne doit pas être relâchée ou différée : la catastrophe climatique, même si elle semble plus lointaine dans le temps, ne doit pas venir s'ajouter aux catastrophes sanitaire et économique.

Son système électrique est une chance pour l'Europe, avec des moyens de production de plus en plus décarbonés et des réseaux électriques robustes qui desservent l'ensemble du territoire. Pour conforter la renaissance économique que tout le monde espère, Equilibre des Energies appelle les responsables européens à promouvoir, de concert avec le Pacte vert pour l'Europe (*Green Deal*), **la deuxième révolution électrique**, celle qui permettra de porter la part de l'électricité décarbonée à 50 % du mix énergétique des consommateurs, cependant que les autres énergies décarbonées (solaire thermique, géothermie, biomasse, hydrogène, gaz renouvelable, chaleur renouvelable, etc.) apporteront les 50 % restants.

Se recentrer sur les ressources européennes

A l'heure actuelle, l'électricité ne représente qu'un peu plus de 24 % de la consommation européenne alors que les énergies fossiles (gaz et pétrole) représentent plus de 60 % de la consommation de l'Union européenne. Cette dépendance est d'autant plus préoccupante qu'elle signifie qu'au sortir de la crise, au moment où les économies européennes seront au plus faible, l'Union risque de dépenser des sommes considérables pour acheter à d'autres l'énergie dont elle a besoin.

Contrairement aux énergies fossiles, l'électricité est produite localement, ce qui signifie que l'électrification de l'économie permet à l'Union d'investir durablement dans ses propres infrastructures plutôt que de dépendre de fournisseurs extérieurs pour ses besoins énergétiques. Cela signifie également que les investissements nécessaires pour parer à l'urgence en temps de crise pourront être redirigés vers des structures européennes plutôt que vers des pays tiers.



Redonner à l'Europe les fondements d'une économie moderne

Comme au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe va devoir reconstruire son potentiel économique et ses capacités industrielles. Elle doit le faire sur des bases performantes, neutres climatiquement, tenant compte des aspirations nouvelles en matière de mobilité, de traitement de l'information et de la communication.

À l'issue de la crise de 2008, le redémarrage de l'économie s'est beaucoup trop appuyé sur les énergies fossiles en entraînant un accroissement des émissions de gaz à effet de serre. En 2020, ce redémarrage ne doit pas à nouveau faire dérailler l'Europe pour plusieurs décennies hors de sa trajectoire de décarbonation. Il doit se faire sur des bases modernes, performantes techniquement et économiquement, mais sans entraîner de nouvelles émissions de gaz à effet de serre.

L'électricité est d'ores et déjà largement décarbonée dans un certain nombre d'Etats et le sera à terme dans l'ensemble des pays membres grâce au développement des énergies renouvelables ou nucléaires. L'électrification accrue de l'économie est une opportunité pour l'Union de relancer son activité économique et de redéployer son industrie, sur des bases qui lui permettront à la fois de tirer parti des techniques de production modernes et de continuer sa progression vers une économie décarbonée.

Le Pacte vert pour l'Europe doit aller de pair avec la deuxième révolution électrique

Dans sa stratégie de long terme parue en décembre 2018, la Commission européenne prévoit que d'ici à 2050, la consommation électrique devrait être multipliée par deux au moins pour correspondre à 53 % de la consommation énergétique totale de l'Union. Pourtant, le processus d'électrification qui permettrait de progresser vers cet objectif est aujourd'hui absent du projet de Pacte vert proposé par la Commission. Certains textes européens, comme la directive sur la performance énergétique des bâtiments méconnaissent même la question du CO₂, décourageant ainsi l'utilisation de l'énergie électrique. Equilibre des Energies estime nécessaire de revisiter le Pacte vert afin qu'il intègre pleinement le projet d'électrification annoncé par l'Union européenne dans sa stratégie de long terme.

La crise du COVID-19 met en lumière la nécessité pour l'Europe de se recentrer sur ses propres ressources énergétiques et industrielles pour que sa renaissance réponde à l'impératif de rétablissement économique et à l'impératif climatique. Equilibre des Energies appelle les responsables européens à coupler le Pacte vert pour l'Europe avec la deuxième révolution électrique afin de construire cette renaissance sur des bases économiques et climatiques saines et durables.

A propos de l'association Equilibre des Energies : Créée en 2011, l'association Équilibre des Énergies est une plateforme transversale qui fédère les acteurs du monde de l'Énergie, du Bâtiment et de la Mobilité autour d'un projet commun : Construire une société énergétique meilleure, nécessaire à la décarbonation efficace de l'économie.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

Contact presse :

Isabelle LAVILLE – email : ilaville@replique-com.com – Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03